



SME

SENSIBILISATION À LA MANIPULATION DES EXTINCTEURS

PUBLIC VISÉ

Tout personnel d'entreprise

PRÉ REQUIS

Aucun pré requis

DURÉE

2 heures – jusqu'à 4 groupes sur
1 journée

- 20 % Théorie
- 80 % Pratique

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 maximum par groupe

OBJECTIFS

Permettre à l'ensemble du personnel d'acquérir les réflexes et les conduites à tenir en cas de départ de feu ou face à un incendie dans leur environnement de travail.

- Transmettre l'alarme (consignes internes de sécurité incendie).
- Reconnaître et manipuler les extincteurs
- Mettre en sécurité son poste de travail.

Moyens pédagogiques

- Démonstration
- Apprentissage sous forme de mise en situation
- Films
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires

Moyens techniques

- Vidéoprojecteur
- Ordinateur
- Extincteurs CO2 et eau pulvérisée
- Bac à feu écologique et/ou simulateurs de fumée

Moyens d'encadrement

- Formateur Incendie

MODALITÉS DE SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Évaluation des acquis par des mises en situation sous forme de jeux de rôles
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation
- Notification sur le registre de sécurité
- Attestation de suivi de formation



SME

SENSIBILISATION À LA MANIPULATION DES EXTINCTEURS

PROGRAMME

SÉQUENCE 1 : DU FEU À L'INCENDIE

- Le mécanisme de l'incendie
 - Connaître les éléments nécessaires à la naissance d'un feu
 - Connaître les causes d'un départ de feu
 - Connaître la différence entre un feu et un incendie
 - Comprendre les conséquences d'un incendie

SÉQUENCE 2 : COMMENT SE PROTÉGER ET S'ORGANISER

- Le schéma type d'intervention
 - Connaître la conduite à tenir en cas de découverte de départ de feu
 - Connaître les moyens de premiers secours
- L'application des consignes de sécurité incendie
 - Connaître les consignes générales et particulières mise en place dans votre établissement (alarme, alerte...)
 - Connaître les modalités d'évacuation

SÉQUENCE 3 : MISE EN APPLICATION SOUS FORME DE JEUX DE RÔLES EN FONCTION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

- Acquérir des attitudes réflexes face à un départ de feu (maîtrisable ou non) en respectant les consignes de l'établissement
 - Savoir transmettre l'alarme et l'alerte
 - Savoir évacuer
 - Savoir reconnaître l'extincteur le plus approprié
 - Savoir manipuler les extincteurs (mise en œuvre, respect des distances de sécurité, positionnement...) par apprentissage individualisé

JURISPRUDENCE

Arrêt de la Cour de cassation, chambre criminelle, mardi 22 février 2011, N°10-87676

Dans cet arrêt est invoqué « un manque- ment à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi ou le règlement... »

« ...l'absence de formation incendie pour le personnel intervenant sur le site ou la mauvaise disposition de diffuseurs d'eau de type sprinkler n'ont pas de lien direct avec le déclenchement involontaire de cet incendie d'origine électrique mais ont pu jouer un rôle dans la propagation du feu et l'importance des destructions constatées en particulier les cartons d'archives... »